



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 14 mars 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

**Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire
Stéphane LE FOLL réaffirme la nécessité d'une réflexion approfondie sur la gestion des risques et
nomme un délégué ministériel en charge du numérique**

—

Stéphane LE FOLL, Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Porte-parole du Gouvernement a présidé ce mardi 14 mars un Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire (CSO) dédié à la gestion des risques et sur la transition numérique de l'agriculture.

Concernant la gestion des risques en agriculture, le Ministre a rappelé que la résilience des exploitations est un enjeu majeur dans un contexte de multiplication des aléas, qu'ils soient environnementaux, climatiques ou économiques. Un point a également été fait sur la question de la faisabilité de l'épargne de précaution, défendue par le Ministre à l'échelle européenne dans le cadre de la préparation de la future PAC 2020 et qui sera abordée par un rapport du CGAAER. Fort des travaux déjà engagés par les services du Ministère, le CGAAER et les professionnels, Stéphane LE FOLL a demandé à ce que le groupe de travail du CSO dédié à la gestion des risques travaille sur une stratégie globale intégrant l'information, la prévention et l'indemnisations.

Comme il s'y était engagé à l'occasion de la remise du rapport sur la mise en place d'un portail des données numériques, enjeu majeur identifié par le rapport « Agriculture-innovation 2025 », le Ministre a ensuite donné la parole à Jean-Marc BOURNIGAL, Président d'Irstea, afin qu'il en présente les conclusions. A l'issue de cette présentation, le Ministre a rappelé son souci d'une disponibilité des données permettant le développement de nouveaux usages pour les agriculteurs tout en prévenant l'accaparement de celles-ci.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS
www.agriculture.gouv.fr - www.alimentation.gouv.fr

 @Min_Agriculture

Afin de mieux cerner les usages qui pourraient être faits des données numériques, le Ministre a d'ailleurs rappelé qu'un Vision camp, journée de réflexion autour des usages du numérique en agriculture, serait organisé le 21 mars prochain.

Enfin, Stéphane LE FOLL a annoncé le nom du Délégué ministériel en charge du numérique, fonction dont il avait acté la création le 11 janvier dernier lors de la remise du rapport de Jean-Marc BOURNIGAL. Le Ministre a indiqué que ce serait François MOREAU, Ingénieur général des ponts, des eaux et forêts, qui assurerait cette fonction.

En tant que délégué ministériel au numérique il sera chargé de :

- veiller à la bonne articulation entre les outils de mise à disposition de données du ministère et de ses opérateurs et les initiatives relatives à l'accès aux données publiques ou privées,
- promouvoir l'ouverture des données aux utilisateurs dans le respect des principes de protection des données individuelles et de sécurité des données,
- assurer la cohérence des dispositifs de mise à disposition des données avec la politique du ministère en matière de systèmes d'information.